



Separation de biens ou pas???

Par **steph**, le **22/01/2009** à **13:59**

BONJOUR. Je suis mariée sous le régime de la communauté, ai 1 enfant d'un 1^{er} lit, mon mari 2 et nous en avons 1 ensemble. Suite à de nombreux pbes personnels, mon mari veut que nous changions de régime matrimonial et passions sous le régime de la séparation de biens. Nous devons acheter une maison, les fonds provenant essentiellement d'héritages de mon mari, lui souhaite mettre cette maison à mon nom sans stipuler que ces fonds lui viennent d'héritage personnel. Il doit également hériter d'une maison de sa mère. Je voudrai savoir si en cas de décès la maison à mon nom est bien à moi, si ces enfants ont qq chose dessus ou non, et surtout si c'est moi qui décède avant peut-il continuer à l'habiter ? A sa mort, la maison reviendra donc à mes 2 enfants ? Il veut également placer son argent sur des comptes à mon nom, si je décède il le récupère ? Au niveau de la maison lui venant de sa mère, quels droits puis-je avoir dessus, si on ne fait rien ? Merci bcp